# Nom de la zone de baignade : Joalland

## Description de la zone de baignade

Nature : sable et rochers Longueur : 700 m

Largeur: 500 m (plage et estran)
Profondeur moyenne: 3 m
Profondeur maximale: 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin - 15 septembre

Localisation du point DDASS : X : 254960 ; Y : 2249403 (Lambert II)

Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes

**Equipement :** toilettes, douches, poubelles **Accessibilité aux animaux :** non

Autres activités : chenal planches à voiles ; pêcheries

Zone riveraine : parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont

Population permanente : 3 750 (sur la commune)
Population estivale : 18 000 (sur la commune)

### Qualité du milieu marin

#### Evolution du classement :

Annee	2018	2019	2020	2021	*
Classement selon directive de 2006	Bonne qualité	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	=

Plage de bonne qualité susceptible de subir des pollutions ponctuelles.

### Potentiel de prolifération des macro-algues :

Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

#### Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats: espèce Alexandrium peu représentée; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10<sup>6</sup> cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

### Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif dans les villages en zone rétro-littorale
Assainissement pluvial	Ruisseaux de Joalland et des Raguennes débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Zone ostréicole
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	2 campings (Renaudière et Albatros) non raccordés au réseau EU
Autres sources diffuses	Parking accueillant des camping-cars en journée Animaux interdits sur la plage Concentration d'oiseaux à la pointe du Beduny

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2021 : un

## Caractérisation du risque

REJET A RISQUE	REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		DUREE PROBABLE
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE	EVALUATION DU RISQUE	DE LA CONTAMINATION
Exutoire ruisseaux de Joalland	Temps sec	Toutes	365 j/an	Fort niveau 4/5	12 heures
et des Raguennes	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort Niveau 4/5	12 heures
Poste de relevage de la Tara et Le Marais	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	1 fois/mois	Fort niveau 4/5	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

## Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

Actions	DATE DE REALISATION	
iabilisation des postes de refoulement de la Tara et le Marais	Travaux 2015-2016	
xtension des réseaux EU boulevard des Pays de Retz ; Le Jarry ; La Bernarderie ; La Noitrie ; rue de La Gravette	Travaux 2011-2016	
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu	
ontrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir)	En continu	
ntretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)		
nquête sur la conformité des stations d'épuration des campings		
nquête sur les rejets de la zone ostréicole		
ntretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)		
ude de faisabilité du prolongement des émissaires EP et évaluation de l'efficacité		
nterdiction des chiens sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)		

## Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité des ruisseaux de Joalland et des Raguennes en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92



